Image not found or type unknown

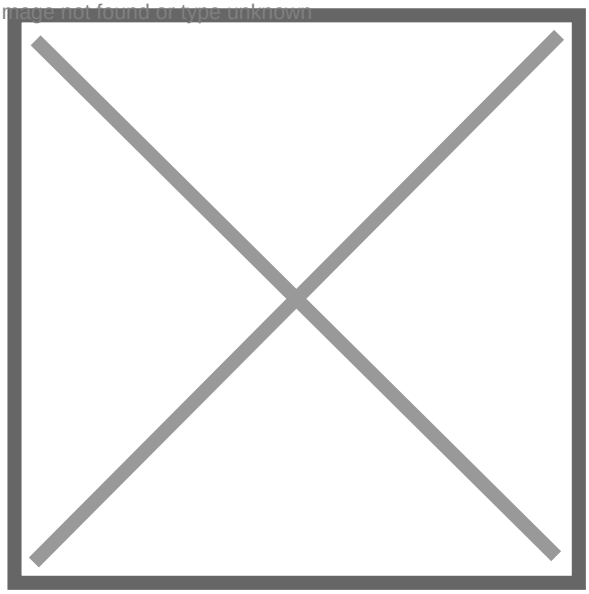

Vol de voiture sur lieu de travail / Direct assurance

Par **ganach0n**, le **06/02/2013** à **18:10**

Bonjour à tous,

Je me suis fait volé ma voiture fin novembre 2012 sur mon lieu de travail, les individus ont réussi à penetrer ds le local reservé au personnel, puis ds le vestiaire pour forcer mon casier, à l'interieur duquel se trouvait ma veste avec mes clefs de voitures, de maison, du magasin, ma carte grise...

Immediatement, je depose plainte à la gendarmerie en relatant les faits, le soir en rentrant chez moi je m'apercois qu'il est uniquement stipulé "ont pris les clefs ds ma veste" sans preciser ou se trouvait ma veste. Le lendemain j'appelle le gendarme qui a receuilli ma plainte pour lui preciser ce detail et on convient de se voir le surlendemain pour apporter un complement de plainte et preciser que le casier a été forcé et que ma veste se trouvait à l'interieur (le lendemain, le gendarme est venu constaté mes dires). A noter egalement que l'entreprise ds laquelle je travaille (grande enseigne de distribution) a également porté plainte pour vol de cles du magasin (qui se trouvaient avec mes clefs de voitureet pour le casier forcé.)

1 mois s'est ecoulé, un matin je recois la visite d'un inspecteur en assurance sur mon lieu de travail qui essaie de me faire dire qu'en fait ma veste n'etait pas ds le casier... Bref, biensur j'ai tenu le meme discours et il m'a alors expliqué que l'assurance avait des doutes sur ma declaration (pcq faite en 2 fois) ce que je peux comprendre. Il a ensuite demandé à voir le responsable de la securité du magasin qui est allé deposé plainte avec la procuration du directeur du magasin et il lui a laissé entendre qu'il (l'inspecteur) trouvait bizarre le fait que le verrou du casier n'etait pas tordu, en fait il a sauté mais on voit qd meme qu'il a pas sauté tout

seul! et pour cet inspecteur, il semblerait simplement qu'il soit "démonté".

et depuis ce moment, lorsque j'appelle mon assurance pour avoir du nouveau, on me répond "le gestionnaire du dossier prendra contact avec vous prochainement" sans me donner aucun délai ni aucune information... Quel recours puis-je avoir pour accelerer mon indemnisation? J'ai un credit en cours, impossible de m'acheter un autre vehicule pour le moment.

Cette semaine, nouveau rebondissement... Un nouvel enquêteur a été mandaté qui a pour ordre de venir saisir le casier avec un huissier afin de le faire expertiser... Ma question est la suivante : Dois-je faire intervenir un expert à me frais pour ne pas être lésé? Vous allez me trouver parano mais j'ai peur qu'il fasse disparaître ce casier pour qu'il n'y ait plus de preuve d'effraction.. Bref, j'ai besoin d'aide... Toute aide ou temoignage sont les bienvenus (merci de m'avoir lu entierement)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés